

Zeitschrift:	Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber:	École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band:	23 (1966)
Heft:	5
Rubrik:	Chez nous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chez nous

Sommes-nous un peuple sportif ?

A quoi mesure-t-on le sport ? Aux médailles naturellement, aux prix et aux couronnes, aux championnats d'Europe et aux championnats du monde. Ou bien au nombre de gens qui pratiquent le sport sans rechercher la moindre couronne ? A la manière dont on occupe ses loisirs, ses week-ends, ses vacances ? Quiconque s'intéresse à la chose jettera avec profit, l'été venu, un coup d'œil sur nos stations touristiques alpestres. Il y découvrira une petite minorité d'alpinistes et un certain nombre de touristes arpantant les sentiers de montagne. Mais il verra surtout une majorité des vacanciers, un nombre effrayant, qui se contentent tout simplement de séjournier à la station. Leur pas les trahit, leur démarche, leurs gestes reflètent tout ce qui les sépare de la nature. Leur tour de taille montre nettement que parmi les plaisirs quotidiens la « cuisine soignée » n'est de loin pas délaissée.

Un peuple sportif ?

Il y aurait là une tâche méritoire pour la télévision : nous faire un jour le portrait du Suisse durant les loisirs, dont le sport — ou tout ce que l'on appelle de ce nom ! — occupe une large part. Armés de caméras semi-discrettes, les gens ainsi à l'affût ne se contenteraient pas de « chasser » sur les places de sport, mais bien aussi dans ces arènes que sont les stations touristiques alpestres, les plages (on ne nage pas, on y parresse), braquant également leurs appareils sur ce nombre incroyablement élevé d'hommes et de femmes qui perdent peu à peu leur forme, leur condition physique. Ils pourraient suivre aussi les skieurs du dimanche — quelque 200 000 paraît-il — et dire ensuite pour combien d'entre eux le ski est vraiment un sport. Pour combien d'entre eux l'excursion dominicale consiste à voyager quelques heures en voiture, à faire longtemps le queue au départ des installations, à dévaler ensuite des pentes ridiculement courtes — sans que leur condition physique s'en trouve le moins du monde améliorée — puis à s'attabler autour d'un plantureux pique-nique.

A ce miroir, nous verrions à quel point nous sommes sportifs. Et beaucoup de ceux qui, bière en main, ménaient le moins nos athlètes, comprendraient peut-être que notre sol ne convient guère à la graine de champion.

A. Kaech, « Sport »
Traduction: Noël Tamini

Berne

Un « club sportif » au Parlement fédéral
Le sport a fait son entrée au Parlement. Il n'y a pas encore de barres parallèles dans les couloirs, ni de ring dans les salles de commission. On y songera peut-être le jour où nos parlementaires seront des professionnels qui auront besoin de compensation physiques pour leurs efforts oratoires. Notre Parlement helvétique est composé d'amateurs (tout au plus de demi-professionnels ou d'indépendants), notamment d'amateurs de sport. Certains ont pratiqué un sport ou le pratiquent encore, d'autres ont organisé des manifestations, voire dirigé des équipes. D'autres encore se disent sportifs pour raisons électorales.

Quoi qu'il en soit, depuis cette session, il existe officiellement un groupe parlementaire pour les questions

sportives, fort pour le moment d'une trentaine de membres et qui a nommé un comité où sont représentés la plupart des partis et les différentes régions de la Suisse. Des bulletins vont être expédiés aux groupes politiques du Parlement qui sont priés de les remettre à d'éventuels nouveaux membres. Il y a déjà le « Club agricole » au Parlement, il y aura le « Club sportif », dont la prochaine séance aura lieu le troisième mercredi de la session de juin 1966.

M. Ugo Gianella, pharmacien luganais et jeune député conservateur-chrétien-social de son canton, a fait récemment rapport devant le Conseil national sur un crédit de 15 millions à accorder à l'extension des installations de Macolin. C'est lors de la visite sur place et après une conversation avec le directeur de l'Ecole, Ernest Hirt, que l'idée de constituer un groupe parlementaire spécialisé lui est venue. Il parle autour de lui et il rencontre un écho favorable. Quel est le rôle de ce groupe ?

« Je vois deux aspects. Premièrement, ce groupe devrait s'occuper de tous les messages et projets de lois fédérales ayant trait au sport — ce qui est rare — ou qui touchent au sport, ce qui l'est moins. Il est évident que, par exemple, l'arrêté sur la construction (dans le cadre de la lutte contre la surchauffe) concernait directement les installations sportives. En second lieu, ce groupe devrait suivre toutes les questions concernant le soutien du sport en général et de compétitions en particulier. Un problème particulier: le sport féminin et son encouragement. Contrairement au sport masculin qui, par l'intermédiaire du Département militaire et de l'ANEP, jouit de la reconnaissance officielle et d'un appui certain, il n'existe pas de base légale permettant d'aider le sport féminin. »

Et M. Gianella de préciser: « Il n'est pas question pour nous d'encourager le sport pour des questions de prestige et d'en arriver à des excès comme on peut en rencontrer dans certains pays voisins. Cependant, il est hors de doute que le sport est devenu un facteur non négligeable pour l'économie en général et pour le tourisme en premier lieu. Il n'est donc nullement déplacé d'espérer voir briller les couleurs suisses dans une épreuve internationale... et d'aider les athlètes à y parvenir ! »

Jean Ryniker, « La Tribune de Genève »

Villars-Tiercelin

Un grand centre sportif romand
A Villars-Tiercelin, dans le Jorat, un consortium privé envisage de construire, sur une propriété de 62 000 m², un grand centre sportif romand. Ce centre serait accessible à tous les sportifs romands, même à ceux qui ne sont pas en possession d'une licence.

La première étape, probablement réalisée pour Pâques 1968, verrait la création d'un hôtel-cure, d'une patinoire artificielle et d'un curling.

En seconde étape, on prévoit une halle de gymnastique, des chambres pour sportifs, un sauna, etc. En trois étapes seraient aménagés un bassin couvert de natation, un terrain de football aux dimensions de ligue A, deux terrains de basket, trois courts de tennis et 6 pistes cendrées de 400 m.